



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY A CONSEILLÉ YOGOSHA DANS LE CADRE DE L'ANNONCE D'UNE DEUXIÈME LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT D'ENVIRON 2 MILLIONS D'EUROS

Private Equity Corporate - M&A | 05/02/20 | Julien Wagmann



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

August Debouzy a conseillé Yogosha, pionnier du Bug Bounty privé en France qui propose une solution innovante d'audit et de vérification des failles de sécurité d'entreprises de toutes tailles, dans le cadre de l'annonce d'une deuxième levée de fonds d'un montant d'environ 2 millions d'euros menée par BNP Paribas Développement et OneRagtime et de ses investisseurs historiques Axeleo Capital, Starquest Capital et ZTP.

Lancée en 2015, Yogosha a développé une plate-forme qui aide les entreprises à détecter et corriger leurs vulnérabilités avant que des cybercriminels ne les exploitent. Les programmes ainsi créés permettent de tester sa sécurité grâce à une communauté de 5.000 hackers indépendants, rémunérés en fonction de l'état critique des failles détectées. Bouygues Telecom, L'Oréal, BNP Paribas, Cdiscount, Galeries Lafayette ou encore Veolia font partie de ses clients. Yogosha a par ailleurs reçu "le prix spécial du jury" au Forum International de la Cybersécurité (FIC) en 2019.

Conseils juridiques :

August Debouzy assistait Yogosha avec une équipe composée de Julien Wagmann (associé) et Leslie Ginape (avocat).
